

Nouvelles du Comité central

Séance du 16 décembre 2011

Structure tarifaire pour la réadaptation – Une structure tarifaire nationale uniforme pour la réadaptation dans le secteur hospitalier doit être élaborée sous la houlette de SwissDRG SA d'ici à 2015. L'organisation de ce projet, confiée à H+ et à la Commission des tarifs médicaux, prévoit un comité de pilotage réunissant quatre représentants de chacun des deux partenaires. Après consultation avec H+, un représentant de la FMH siègera également dans ce comité.

Indemnité forfaitaire de dérangement en cas de visite – santésuisse, qui a soumis au Conseil fédéral une proposition en vue de prolonger l'indemnité forfaitaire de dérangement en cas de visite jusqu'à fin mai 2012, ne souhaite pas la poursuivre ensuite dans le cadre de la structure tarifaire TARMED. La FMH va s'engager avec énergie pour le maintien de cette indemnité forfaitaire.

Liste des analyses/laboratoire au cabinet – L'OFSP se demande si tout le modèle révisé de la liste des analyses doit être recalculé ou uniquement le laboratoire au cabinet médical. Il est bien évident que si les formules proposées par des experts externes ne sont pas convaincantes, la FMH interviendra en conséquence.

Dossier électronique du patient – Le Comité central de la FMH prend position sur l'avant-projet de loi sur le dossier électronique du patient, au niveau fédéral. Dans l'ensemble, il estime que cet avant-projet est approprié mais il critique notamment trois points:

la réglementation relative à la protection des données (numéro AVS, case manager des assurances-maladie) n'est pas adéquate, augmenter la sécurité des patients et la qualité des prestations devraient être des objectifs déclarés, et enfin, des incitatifs sont nécessaires.

Numéros uniformisés pour la médecine de sauvetage – Le numéro international 112 doit supplanter le 117 dans toute la Suisse. Comme le 144 est très connu pour les urgences, et que faire passer les appels exclusivement par le 112 équivaldrait à une perte de temps précieux, le Forum du sauvetage de la FMH [1] propose deux numéros: le numéro général pour les urgences sera désormais le 112 alors que le 144 sera maintenu pour le sauvetage. Le Comité central approuve cette proposition.

Secrétariat général de la FMH: nouveaux noms de domaine – La nouvelle dénomination de deux domaines était à l'ordre du jour: l'ancien domaine «SwissDRG» s'intitule désormais «Tarifs et économie de la santé pour les médecins hospitaliers»; le domaine «Tarifs et Conventions» a également changé de nom et porte désormais la désignation «Tarifs et conventions pour la médecine ambulatoire en Suisse».

- 1 Le Forum du sauvetage regroupe toutes les sociétés de discipline médicale de la FMH impliquées dans les premiers soins d'urgence dispensés avant l'arrivée à l'hôpital. Pour de plus amples informations: www.fmh.ch → Services → Forum du sauvetage

Tour d'horizon des questions juridiques. Le guide des connaissances juridiques de base.

«Bases juridiques pour le quotidien du médecin». Gratuit pour nos membres.

Commandez-le sans tarder sur notre site www.fmh.ch

 **FMH**
FOEDERATIO MEDICORUM HELVETICORUM